

Le 20 juin 2023

DEVENEZ ORGANISATEUR OU ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE

Le STTP est à la recherche d'organisateurs ou organisatrices communautaires, membres du STTP, dont le rôle sera d'appuyer des campagnes visant à engager différents publics.

Dès septembre prochain, en collaboration avec la 3^e vice-présidente nationale, les sections locales et les bureaux régionaux de l'ensemble du pays, les organisateurs et organisatrices communautaires seront chargé de nouer un dialogue avec des groupes communautaires, des syndicats alliés, des élus et élues, et le grand public en vue d'obtenir leur appui envers les campagnes du Syndicat, dont la campagne *Vers des collectivités durables*.

Le mode de fonctionnement sera semblable à celui de la campagne *Bâtir notre pouvoir*, et les organisatrices et organisateurs communautaires travailleront sous libération syndicale ponctuelle, renouvelable chaque mois, et soumettront mensuellement un calendrier des activités et du travail qu'ils comptent accomplir.

Responsabilités

- Faire des présentations aux sections locales et autres organes du STTP sur les campagnes de mobilisation communautaire. Former et soutenir les sections locales pour qu'elles recrutent des volontaires du STTP et du public pour participer à diverses initiatives de campagne.
- Faire équipe avec les organisatrices et organisateurs régionaux de la campagne *Bâtir notre pouvoir* pour les mettre au fait des enjeux soulevés par les campagnes communautaires, dont *Vers des collectivités durables*, afin qu'ils en tiennent compte dans leurs plans de travail.
- Sensibiliser d'autres acteurs du mouvement syndical (CTC, fédérations du travail provinciales, conseils du travail, conseils régionaux d'Unifor) afin de bâtir la solidarité autour de nos campagnes.
- Sensibiliser les groupes alliés sur des enjeux communautaires ou de justice environnementale afin de sensibiliser davantage la population.
- Établir un dialogue avec les personnes qui font preuve d'un intérêt à l'égard de la campagne numérique par le biais de commentaires, entre autres.
- Sensibiliser les médias afin d'encourager une couverture médiatique favorable au STTP.
- Sensibiliser les élus municipaux et fédéraux.
- Participer à des réunions tenues avec la 3^e vice-présidente nationale, les sections locales, les bureaux régionaux et les organisatrices et organisateurs communautaires.
- Rédiger des rapports sur le travail accompli, recueillir des données sur les progrès de la campagne et savoir se servir de diverses bases de données et autres outils numériques de campagne.

- Être en mesure de se déplacer régulièrement et de le faire dans le respect des exigences des autorités de santé publique.
- Établir, tous les mois, son propre horaire de travail et déterminer la durée de la période de libération requise.
- Accomplir d'autres tâches pertinentes selon les besoins.

Qualités requises

- Être disponible à partir de septembre 2023. Il se pourrait que le poste soit à plein temps jusqu'en février 2024, et sa prolongation fera alors l'objet d'un examen.
- Faire preuve de dynamisme, avoir un esprit d'initiative et pouvoir travailler seul ou en équipe.
- Être en mesure de travailler à des heures atypiques et de s'éloigner de la maison pendant de longues périodes (des réunions auront lieu après les heures normales de travail).
- Pouvoir conduire un véhicule et posséder un permis de conduire valide.
- Savoir bien s'exprimer, à l'oral et à l'écrit, et posséder des compétences informatiques et organisationnelles.

Dans le cadre de notre engagement à tenir compte de la diversité de nos membres, le STTP encourage la candidature de femmes, de personnes autochtones, de personnes ayant une incapacité, de personnes racisées, de francophones, de personnes multilingues et de personnes des communautés LGBTQ2+.

Comment poser votre candidature

Votre candidature doit être présentée à l'aide du formulaire en ligne, disponible à l'adresse suivante : <http://bit.ly/3htXp36>

Date limite de réception des candidatures : le 7 juillet 2023.

Solidarité,

Jody Hutton

Jody Hutton
3^e vice-présidente nationale

2023—2027 / Bulletin n°018
/es sepb 225 / ab scfp1979

